

## SUIVI GYNÉCOLOGIQUE DE PRÉVENTION ET CONTRACEPTION PAR LES SAGES-FEMMES



**ANNÉE**  
2025-2026

### PRÉSENTATION

L'évolution de la démographie médicale, le libre choix du praticien, la demande croissante des femmes offre une place privilégiée aux sages-femmes dans le suivi gynécologique de prévention et de consultations de contraception.

L'élargissement de leurs compétences au suivi gynécologique de prévention et à la prescription de la contraception chez les femmes en bonne santé depuis 2009, la réalisation des IVG médicamenteuses depuis 2016 et à l'ouverture vers la prescription de bilans et du traitement des IST chez les patientes et leurs partenaires\* en 2021, leur permet de répondre à une stratégie de prévention des IST, des cancers (sein, col) et des grossesses non-souhaitées.

L'acquisition de nouvelles compétences nécessite cependant, outre la modification de la formation initiale, une formation complémentaire tant théorique que pratique pour les sages-femmes en exercice.

### OBJECTIFS

#### ▶ Aptitudes et compétences

À l'issue de la formation, les sages-femmes seront capables :

- > D'assurer un suivi gynécologique de prévention des patientes sans pathologie et d'identifier leurs limites de prise en charge
- > De pratiquer les consultations de contraception courantes (prévention, éducation, examen gynécologique, prescription, pose, évaluation) et identifier les situations de réorientation
- > Orienter la victime vers le réseau d'accompagnement judiciaire, social et associatif

### PUBLIC CIBLE

Cette formation est ouverte à toute sage-femme en exercice : sages-femmes hospitalières, libérales et territoriales.

### PROGRAMME

#### ▶ Enseignements :

#### JOUR 1 : Suivi gynécologique de prévention

- > Matin :
  - La consultation (anamnèse, examen clinique, quand et comment ?)
  - Ateliers pratiques sur mannequins : réalisation d'examen clinique gynécologique (seins et pelvis) et réalisation de frottis cervico-utérin
  - Le frottis cervico-utérin : technique de réalisation et lecture de résultats

> Après-midi :

- Les différents motifs de consultations et principaux troubles en gynécologie (IST, algies, troubles des règles)

## **JOUR 2 : Contraception**

> Matin :

- Historique, législation des différentes méthodes (méthodes naturelles, oestroprogestatifs, progestatifs, DIU et SIU, « nouvelles contraceptions »), examens complémentaires, effets contraceptifs, méthode BERCER, principes de counseling

> Après-midi :

- Les patientes particulières (troubles métaboliques, pathologies cardiovasculaires, post partum)
- Ateliers pratiques (en demi-groupes) : pose de DIU/SIU

## **JOUR 3 : Analyse des pratiques professionnelles**

> Matin :

- Sélection de dossiers ou de situations cliniques en gynécologie, présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur
- Analyse et étude de cas cliniques en gynécologiques proposés par le formateur (avec aide à la lecture de compte-rendu de frottis cervico-utérin)

> Après-midi :

- Sélection de dossiers ou de situations cliniques en contraception présentés par le groupe. Apports de données de la littérature en lien avec les questionnements identifiés, les actions d'amélioration et modalités de suivi discutées en lien avec les recommandations en vigueur

### **► Validation de la formation**

À l'issue de la formation, les stagiaires obtiennent une attestation prouvant leur participation à la formation. L'atteinte individuelle des objectifs de formation sera mesurée via l'enquête d'évaluation de la formation. Un pré-test sera également proposé en amont.

### **► Méthodes pédagogiques :**

Cette formation de 3 jours allie diverses méthodes pédagogiques.

Des apports cognitifs basés sur la réactivation et la réactualisation des connaissances antérieures (utilisation de méthodes pédagogiques constructivistes telles l'apprentissage au raisonnement clinique afin de baser les apports sur des situations cliniques authentiques).

Des ateliers pratiques sur mannequins, permettant de réaliser des examens gynécologiques (examen pelvien et examen des seins), réaliser des frottis cervicoutérins, ainsi que de poser et retirer les différents moyens de contraceptions captifs (DIU/SIU et implants).

Des analyses de pratiques professionnelles à partir de situations cliniques authentiques, recueillies par les participants suivant une trame identifiée et dont la thématique reste au choix de chaque participant. Les cas choisis sont présentés par les participants. Une analyse collective de la prise en charge des patientes et des problèmes identifiés est proposée et une bibliographie (ou des articles sélectionnés) en lien avec la thématique sont remis aux participants. Les actions d'amélioration et les modalités de suivi sont discutées en lien avec les recommandations en vigueur.

Un suivi et une actualisation des compétences est possible par la suite via une plateforme de ressources virtuelles interactive.

## **RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**

**Mme Anne GABRIEL**, Enseignante sage-femme, *Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale*

## **MODALITÉS PRATIQUES**

**Durée** : 21 heures, réparties sur trois journées

**Dates** : Lundi 15, mardi 16 et mercredi 17 septembre 2025

**Localisation des cours** : Faculté de Maïeutique de Brtest, Université de Bretagne Occidentale

**Tarif 2025-2026** : 850€ (possibilité d'une prise en charge et indemnisation par l'ANDPC ou le FIF-PL : nous contacter pour plus de renseignements).

## **INSCRIPTION**

**Conditions d'accès** : pour vous inscrire, vous devez appartenir à l'une des catégories citées dans "Public cible". Toute demande d'inscription sera étudiée pour vérifier que le candidat possède ces prérequis. En dehors de ces prérequis, votre candidature sera étudiée par le responsable pédagogique qui déterminera la possibilité d'entrer en formation. Nombre de participants maximum : 20.

Bulletin d'inscription à télécharger sur : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante) > Formations courtes > Maïeutique

## **ACCESSIBILITÉ**

À l'UBO, le Service d'accompagnement des spécificités (SAS) et un référent handicap formation continue et alternance vous accompagnent dans l'adaptation de votre parcours universitaire.

Contactez le 02 98 01 80 42 ou par mail [handicap.referentfc@univ-brest.fr](mailto:handicap.referentfc@univ-brest.fr) dès le début de vos démarches.

## **CONTACTS**

Faculté de Maïeutique de Brest, Université de Bretagne Occidentale

Adresse : 22, rue Camille Desmoulins - CS93837 - 29238 Brest cedex 3

Téléphone : 02 98 01 68 83 - Mail : [secretariat.fc.esf@univ-brest.fr](mailto:secretariat.fc.esf@univ-brest.fr) - Site web : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)



## LA FORMATION CONTINUE EN SANTÉ À L'UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE

Chaque année, l'UBO forme environ **2000 professionnels** dans le domaine de la santé.

### DIVERSES THÉMATIQUES

Encadrement de service ou structure • Hygiène hospitalière • Hypnose • Médecine générale et médecines spécialisées • Pédagogie médicale • Prévention en santé • Psychologie • Sciences infirmières • Soins spécifiques • Recherche clinique • Rééducation • réadaptation • Urgences...

### PLUSIEURS DISPOSITIFS

- Reprise d'études sur des diplômes nationaux (Licence, Master, Doctorat)
- Diplômes d'État, d'Université et Inter-Universitaires (DE, DU, DIU)
- Formations courtes d'une ou plusieurs journées

Retrouvez notre  
offre de formation  
sur notre site web



[www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

### Contacts

Téléphone : 02 98 01 73 26  
Mail : [fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr)

L'UBO est enregistrée  
en tant qu'organisme de  
Développement Professionnel  
Continu (DPC)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Formation Continue et Alternance  
Université de Bretagne Occidentale



@sufca-univbrest

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Intitulé de la formation.....  
Date(s).....  
Coût de la formation..... €/personne

## État civil et coordonnées

Nom d'usage ..... Nom de naissance.....  
Prénom.....  
Profession (obligatoire).....  
Date de naissance.....  
Adresse postale.....  
CP..... Ville.....  
Téléphone.....  
Email (obligatoire).....

## Modalités

**Attention, votre convocation vous sera expédiée, uniquement par mail, une semaine avant la date de la formation**

- > Ce bulletin d'inscription signé vaut "Contrat" pour les prises en charge individuelles. Une convention sera établie pour les personnes dont la formation est prise en charge par l'employeur.
- > Les conditions détaillées dans lesquelles la formation est dispensée figurent ici : [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)  
Formations courtes > Cliquez sur le domaine concerné.
- > Notre service doit être informé de toute annulation de la part du stagiaire au **minimum une semaine** avant la formation faute de quoi la formation sera facturée.
- > L'UBO se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

## Situation

Vous êtes  salarié  profession libérale

Employeur (si salarié).....  
N°RPPS ou ADELI.....  
Adresse postale (professionnelle).....  
CP..... Ville.....

## Financement

### Financement employeur

Nom de la structure .....

N° SIRET .....

Personne à contacter .....

Téléphone ..... Email .....

Adresse .....

.....

### Autofinancement

Cochez cette case si vous financez vous-même la formation ou si vous souhaitez faire une demande de prise en charge par le FIF-PL ou l'ANDPC.

Dans le cadre d'une prise en charge FIF-PL, le règlement est dû à l'issue de la formation.

Le FIF-PL vous remboursera tout ou partie du coût de la formation.

Merci de nous contacter en cas de demande de prise en charge auprès d'un autre organisme.

## Modalités DPC

Dans le cadre d'une prise en charge par l'ANDPC, toutes les étapes (présentielles) du programme de formation sont obligatoires afin de bénéficier du financement proposé. En cas de refus de financement par l'ANDPC, le stagiaire s'engage à verser à l'UBO le complément d'inscription.

En cas de difficultés dans l'exécution ou l'interprétation du contrat, les parties s'engagent à rechercher un règlement amiable et peuvent faire appel au besoin à un médiateur : [mediateur.sufca@univ-brest.fr](mailto:mediateur.sufca@univ-brest.fr). En cas de désaccord persistant, les différends seront soumis à l'appréciation du Tribunal Administratif de RENNES.

En signant ce contrat, le stagiaire s'engage à accepter les conditions générales de vente et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur relatifs aux activités de formation continue à l'UBO ([www.univ-brest.fr/fc](http://www.univ-brest.fr/fc) > Ressources > Modalités).

Fait à .....	Fait à Brest
Le .....	Le .....
<b>Signature du stagiaire et cachet</b>	<b>Laurent BOURLÈS</b> <i>Directeur du SUFCA</i>

Bulletin d'inscription à nous retourner **dès que possible et au plus tard un mois avant la date de formation**

### Par courrier

Faculté de Médecine et Sciences de la Santé  
Pôle Formation Continue en Santé  
22, avenue Camille Desmoulins  
CS 93837 • 29238 BREST cedex 3

### Par mail

[fc.sante@univ-brest.fr](mailto:fc.sante@univ-brest.fr)  
Plus d'infos > Tél : 02 98 01 73 89  
Ou sur le site > [www.univ-brest.fr/fcsante](http://www.univ-brest.fr/fcsante)

**Merci de veiller à remplir toutes les rubriques, les bulletins incomplets ne seront pas traités.  
Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par mail.**